



Le plagiat

Connaître, comprendre, agir

Gabriela Magdalena SOFIAN
Bibliothécaire-conseil

10 mars 2020

Plan de la présentation

- > Plagiat – définition
- > Les différents types de plagiat
- > Causes de plagiat
- > Plagiat et intégrité académique
- > Sanctions
- > Comment éviter le plagiat
- > Quiz



Qu'est ce que le plagiat ?

Définition

L'article 30 du *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval*

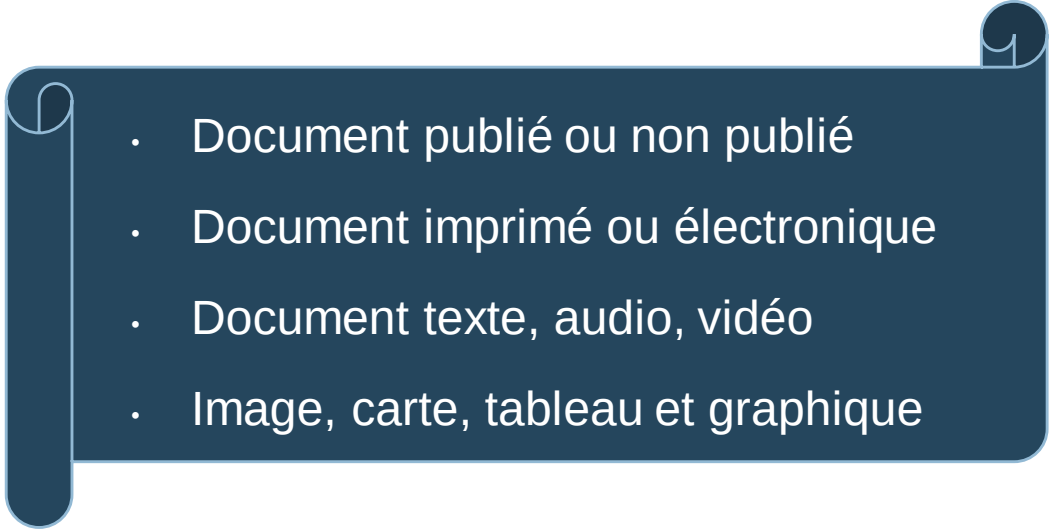


« Emprunter, paraphraser, reformuler ou résumer dans un document ou un travail sujet à une évaluation sommative, en tout ou en partie, les idées, les propos ou l'œuvre d'autrui sans en indiquer la source ou sans identifier les passages comme citations »

Qu'est ce que le plagiat ?

Autrement dit, c'est du plagiat...

Si vous utilisez dans vos travaux universitaires, des propos, des idées, des données, et des résultats de recherche qui ne vous appartiennent pas, sans en mentionner la source.

- 
- Document publié ou non publié
 - Document imprimé ou électronique
 - Document texte, audio, vidéo
 - Image, carte, tableau et graphique

Attention ! Le plagiat reste plagiat... qu'il soit commis lorsque vous rédigez un travail de session, un rapport de séminaire, un travail de groupe, un mémoire, une thèse ou lors d'un exposé oral.



Les différents types de plagiat

Plagiat volontaire **vs** Plagiat involontaire

Il existe ou non l'intention ?





Plagiat et autoplagiat

Quelle est la différence ?

Plagiat : faire passer pour sien le travail conçu par une autre personne.

Autoplagiat : réutiliser des informations déjà exposées dans un autre de vos travaux (réalisé dans le cadre d'un autre cours ou dans une autre institution d'enseignement, par exemple) sans indiquer la source originale.



Plagiat électronique (cyberplagiat)

- > Utiliser dans un travail académique des informations trouvées sur Internet sans en donner la référence (par exemple, copier ou télécharger des documents à partir d'un site Web)
- > Insérer dans votre travail des informations reçues par courriel (dont vous n'êtes pas l'auteur) sans préciser la source.

J'ai trouvé le texte sur le Web... ça appartient à tout le monde, non ?



Causes du plagiat

Méconnaissance... ignorance...indifférence...

Dans la plupart de cas le plagiat est généré par :

- > Le manque de temps (difficultés de gestion du temps)
- > La procrastination
- > La difficulté à comprendre les consignes et le but du travail
- > La difficulté d'innover

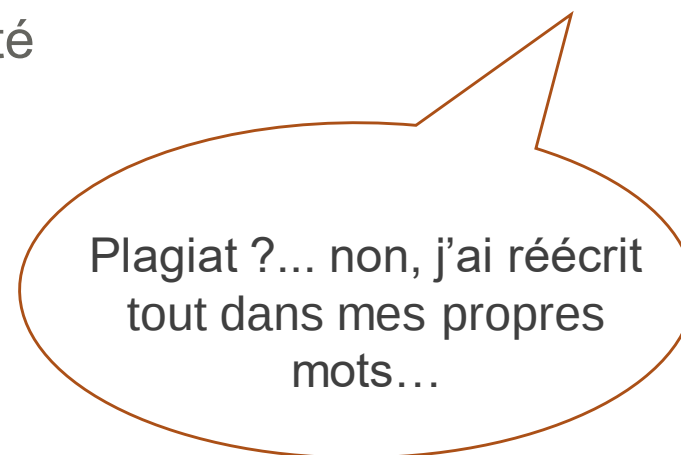
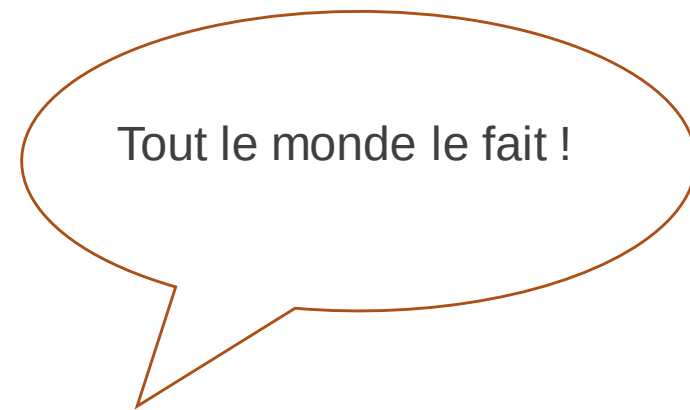




Causes du plagiat

Méconnaissance... ignorance...indifférence...

- > La compétition, le désir d'avoir de bonnes notes ou avoir peur d'échec
- > Le manque d'information sur :
 - Ce qu'est le « plagiat »
 - Des règles de citation des sources
 - Des règlements et politiques de l'université





Cas fréquents de plagiat



Cas fréquents de plagiat

- Reproduire textuellement ou mot à mot un fragment de texte d'autrui (faire du copier-coller) sans utiliser les guillemets et sans préciser la source.
- Paraphraser (reformuler), c'est-à-dire reprendre dans ses propres mots l'idée originale ou les propos d'autrui, sans donner la référence.
- Utiliser la traduction partielle ou intégrale d'un texte (même s'il vous appartient !) sans en mentionner la source.



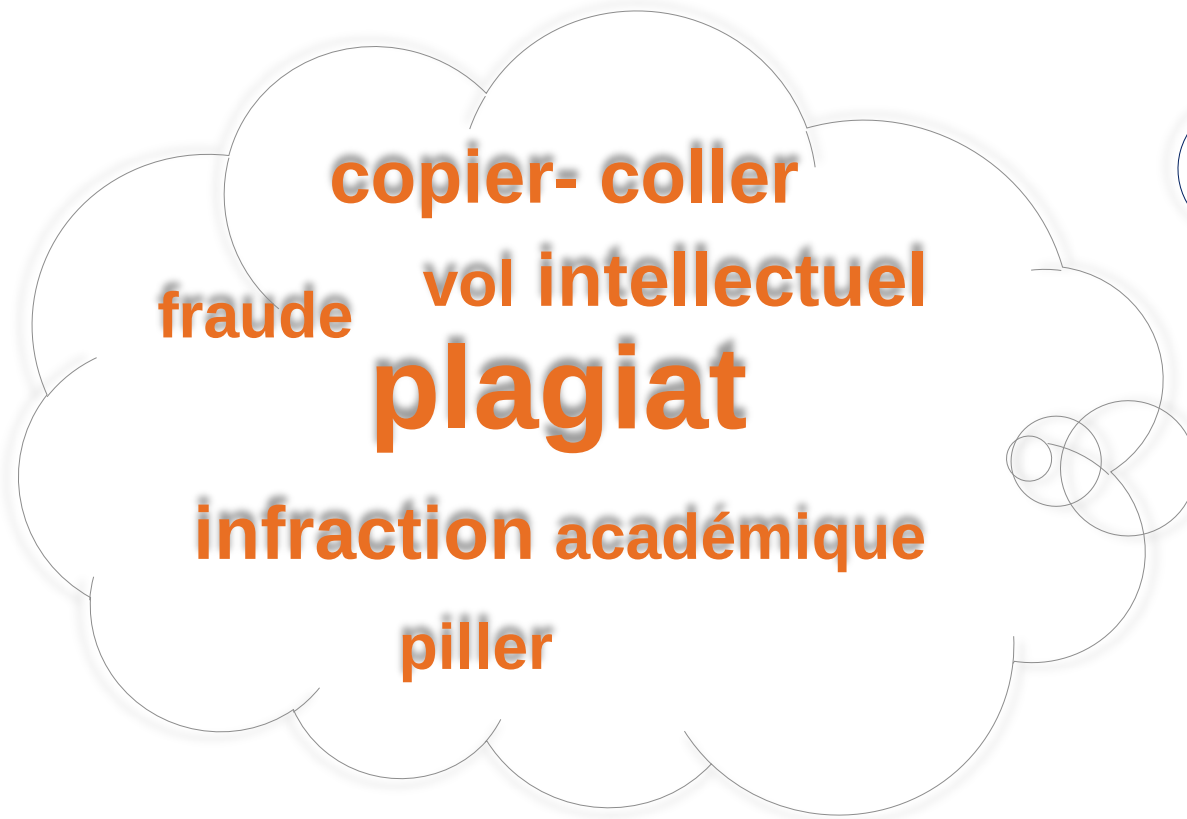
Cas fréquents de plagiat

- Se contenter d'insérer les références des textes cités uniquement dans la bibliographie finale du travail.
- Utiliser des données, des images, des tableaux, des graphiques, des cartes sans indiquer la provenance. Tout document doit être cité !
- Reprendre les propos oraux de quelqu'un sans indiquer la source (une conférence, une entrevue, une vidéo sur YouTube, un reportage télévisé, etc.)
- Faire passer pour le sien le travail écrit par une autre personne, même si vous avez son accord. Il est interdit, par exemple d'utiliser un travail acheté sur Internet ou le travail d'un ami qui a déjà suivi le cours.



Plagiat et intégrité académique

Dans des nouages de mots...





Sanctions

Les étudiants pris en défaut sont sanctionnés en fonction de la gravité de la faute commise conformément à [l'article 46 du Règlement disciplinaire](#):

- > Réprimande
- > Reprise d'une partie du travail
- > Obligation de participer à une activité de formation complémentaire
- > Attribution de la note zéro (0) au travail
- > Mention «Échec» au cours
- > Suspension de l'inscription à l'Université
- > Exclusion temporaire ou définitive de l'Université
- > Rappel du diplôme d'études
 - Notez que le plagiat est imprescriptible, l'Université peut dès la prise de connaissance de l'infraction rappeler votre diplôme.

Éviter le plagiat

Bonnes pratiques

- > Noter les références des sources au fur et à mesure que vous rédigez votre travail
- > Être uniforme; être exhaustif
- > Consulter les règles de présentation bibliographique de votre faculté, département ou de la Bibliothèque
- > Utilisez un logiciel de gestion bibliographique — **Logiciels de gestion de références bibliographiques**



Éviter le plagiat

Citez correctement vos sources

Pour être adéquate, la citation d'une source doit inclure les éléments suivants :

- 1 > Le passage du texte cité entre guillemets, sauf pour la paraphrase
- 2 > Le renvoi à la référence bibliographique (référence abrégée)
- 3 > La bibliographie (référence complète)

1 « L'autorité dirigeant toutes les activités économiques contrôlera non seulement les secteurs secondaires de notre existence : elle surveillera également l'attribution des moyens pour tout dessein que nous serions amenés à poursuivre. Celui qui contrôle toute l'activité économique contrôle en même temps tous les moyens de réalisation destinés à toutes les fins imaginables ; c'est lui qui décidera, en dernière instance, lesquelles choisir ou écarter. C'est là le point crucial. Le contrôle économique n'est donc pas seulement un secteur isolé de la vie humaine, mais le contrôle des moyens susceptibles de servir à toutes les fins possibles. Quiconque a le contrôle exclusif de ces moyens est à même de décider quels sont les résultats qu'on doit rechercher, d'établir une hiérarchie de valeurs, en un mot, c'est lui qui déterminera quelles croyances et quelles ambitions sont admissibles » (Hayek, 1945, p. 98-99).

2

3 Bibliographie

Hayek, F. A. von. (2013). *La route de la servitude*. Paris : PUF

Éviter le plagiat

- > Citez correctement vos sources :
 - [Citation de sources - guide](#)
 - [Citer ses sources et éviter le plagiat](#)
 - [Outil de citations interactif](#)
- > Bureau du droit d'auteur
 - [Séances de formation](#)
 - [Plagiat et aide à la citation](#)
- > Centre d'aide aux étudiants
 - [Stratégies d'apprentissage](#)



Quelques questions de révision

<https://kahoot.it/Student>



Merci !

Bibliothécaire-conseil

Gabriela Magdalena Sofian, M.S.I.
gabriela-magdalena.sofian@bibl.ulaval.ca

Bibliothèque,
Pavillon Alexandre-Vachon, Bureau 2018-C
418 656-2131, poste 407952

- Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h
- Il est préférable de prendre un **rendez-vous** pour vérifier notre disponibilité.

Service de clavardage



Posez vos questions

Offert aux heures d'ouverture du
service d'aide à la recherche



bibl.ulaval.ca

 /bibliotheque.ulaval